

*Bibliothèque numérique*

medic@

**Balland, A.. La pharmacie militaire et  
son passé par A. Balland, pharmacien  
aide-major de première classe**

*Lyon: impr.Aimé Vingtrinier, 1873.  
Cote : 90943 t. 08 n° 15*

LA

# PHARMACIE MILITAIRE

## PHARMACIE MILITAIRE ET SON PASSÉ

PAR

A. BALLAND

**Pharmacien aide-major de première classe.**

Juillet 1873.

port le plus malaisé depuis le commencement de l'armée. Cette situation n'a pas dépassé plusieurs jours, entre maladie et épuisement, lorsque les troupes transvaoliennes, au nombre de deux mille, se sont mis en mouvement pour faire face à l'assaut des soldats sud-africains.

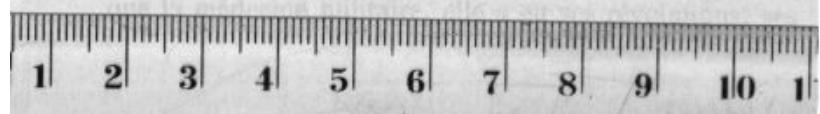


## LYON

IMPRIMERIE D'AIMÉ VINGTRINIER

rue de la Belle-Cordière, 14.

1973





# PHARMACIE MILITAIRE

## ET SON PASSÉ

On ne connaît pas encore la place définitive qu'occupera la pharmacie dans la nouvelle réorganisation de l'armée. Cette question a soulevé depuis quelque temps, entre médecins et pharmaciens, des discussions parfois très-violentes. Nous nous garderons bien de les raviver ici. Notre but, tout pacifique, est de retracer en quelques lignes le passé de la pharmacie militaire et de montrer comment ce corps, si peu connu et souvent si dénigré, s'est élevé peu à peu par le travail et par l'étude.

### I

La pharmacie militaire n'est point une nouvelle venue; elle ne date pas d'hier, comme on pourrait le croire en lisant certains articles publiés récemment. De même que la médecine militaire, elle a eu ses révolutions, ses

traditions, ses progrès, en un mot son passé. Elle a pris droit de cité en même temps que nos armées régulières. Vers cette époque, c'était déjà, avec la médecine et la chirurgie, l'une des trois branches du service de santé. Elle était alors entièrement subordonnée à ses deux rivales : toutefois le chirurgien, occupant lui-même un rang secondaire, n'avait d'autorité sur l'apothicaire qu'en l'absence du médecin. (*Règlement du 20 décembre 1718, et Ordonnances royales du 1<sup>er</sup> janvier 1747, du 4 août 1772, du 17 août 1774, du 26 février 1777, du 1<sup>er</sup> janvier 1780 et du 2 mai 1781.*)

Ces distinctions profondes, que l'on retrouvait également dans les trois professions civiles, se maintinrent pendant plusieurs siècles.

« Il fallut une révolution pour établir une égalité parfaite entre des sciences qui doivent se prêter un appui mutuel et qui concourent ensemble, quoique par des procédés divers, au même but, et pour faire comprendre que tous les services rendus à l'humanité, comme tous les travaux qui agrandissent le domaine de l'intelligence, sont également honorables (1). »

Mais, hâtons-nous de le dire, à la gloire des membres du Conseil de santé de 1792, ce fut sur leur demande (2)

(1) BÉCIX, médecin inspecteur, président du Conseil de santé, *Etudes sur le service de santé militaire*, Paris, 1849, p. 16.

(2) BIROU, médecin inspecteur, *Discours sur le perfectionnement de la médecine militaire*, inséré dans le *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie de 1815*, t. I, p. 32.

et en faisant valoir les services rendus par les apothicaires que le roi adopta, *contre l'avis du bureau des hôpitaux*, le principe qui mettait au même niveau dans l'armée le médecin, le chirurgien et le pharmacien. (*Règlement du 20 juin 1792.*)

Cette assimilation, confirmée pour tous les grades par le décret de la Convention du 7 août 1793, a été maintenue jusqu'à nous. (*Décret du 3 ventôse an II, loi du 12 pluviôse an III; Ordonnances royales du 30 décembre 1814, du 20 janvier 1816, du 18 septembre 1824, du 12 août 1836; décrets du 3 mai 1848 et du 23 mars 1852.*)

C'est cette assimilation, conquise par le travail et placée depuis quatre-vingts ans sous l'égide de la loi, que certains esprits proposent de mutiler au détriment de la pharmacie, et cela au nom du progrès, pour marcher de pair, disent-ils, avec les puissances étrangères !

Il ne nous appartient pas de rechercher les causes qui ont pu retarder l'émancipation de la pharmacie militaire étrangère, mais nous demandons en quoi son ainée, la pharmacie militaire française, a pu démeriter, et comment, de nos jours, elle a pu s'attirer des attaques aussi injustes que violentes ?

A toutes ces attaques, souvent empreintes d'un profond dédain, nous répondons simplement par les citations suivantes empruntées à deux des membres les plus compétents de la médecine militaire.

« La considération ajoutée à l'état des pharmaciens a attiré dans le service des hôpitaux des hommes dis-

« distingués par leurs connaissances en physique, en histoire naturelle, en chimie et dans les arts qui en dépendent. Les services qu'ils ont rendus dans les circonstances nombreuses où l'emploi des procédés chimiques doit éclairer la pratique, les recherches ou les décisions de la médecine ont suffisamment justifié la distinction honorable accordée par le règlement du 20 juin (1).

Ces lignes, écrites en 1815, sont de Biron. Celles qui suivent sont de Bégin : elles terminent une analyse succincte des travaux des médecins, chirurgiens et pharmaciens militaires accomplis de 1792 à 1834.

Enfin, la pharmacie, placée au même rang que les deux autres branches de l'art, a partout recueilli les richesses naturelles, intéressantes ou utiles, et servi l'hygiène en analysant les eaux potables ou minérales, en désinfectant les lieux contaminés, etc... ; elle a cherché, dans les productions indigènes, des médicaments exotiques qui manquaient à l'armée comme au commerce ; on lui doit l'introduction, dans la préparation de certains médicaments, des procédés plus économiques et plus propres à leur conserver toutes leurs propriétés ; elle a contribué enfin aux travaux de l'industrie, relativement aux substances alimentaires, et apporté un contingent considérable aux progrès de la chimie (2).

(1) BIRON, Ouv. cité, p. 33.

(2) BÉGIN, Ouv. cité, p. 199.

Certes, c'est là un bilan qui peut figurer dignement à côté de celui de n'importe quel service de l'armée !

C'est qu'en effet, la pharmacie militaire a possédé des hommes qui ont occupé le premier rang parmi les plus illustres ; elle a eu ses représentants à l'Institut, à l'Académie de médecine et dans la plupart des Sociétés savantes.

C'était Bayen, l'adversaire déclaré des doctrines de Stahl et l'un des pères de la chimie moderne (1); c'était Parmentier (2), qui consacra toute sa vie à des travaux d'économie alimentaire et qui, avec Deyeux, un autre pharmacien militaire, apporta de profondes modifications dans la meunerie, la boulangerie, la fabrication des fromages, etc. ; c'était Sérullas, qui succéda à Laugier dans la chaire de chimie du Jardin des Plantes ; c'était aussi Laubert, qui ne dédaigna pas de rentrer dans ses rangs après avoir été le président de la République.

(1) Des quatre chimistes qui ont des droits certains à la découverte de l'oxygène, Priestley, Scheele, Lavoisier et Bayen, ce dernier fut le premier qui tint ce gaz dans ses mains, qui le mesura et en apprécia le poids relatif. (Académie des Sciences, séance du 17 octobre 1864.)

(2) « Parmentier, qui pendant un demi-siècle fit plus de bien par surérogation que vingt de ses plus zélés contemporains n'avaient acquis de devoirs. . . . Parmentier, qui parvint à placer la pharmacie militaire au rang qu'elle devait occuper. » (*Discours prononcé à la restauration de l'Ecole clinique du Val-de-Grâce*, le 1<sup>er</sup> juillet 1816, par Coste, premier médecin des camps et armées du roi, membre du Conseil de santé. — *Journal de médecine militaire*, t. II, p. 270 et 271.)

parthénopéenne ; puis Lodibert, l'un des membres les plus actifs de l'Académie de médecine, et plus récemment Millon qui se vit proposer, à l'âge de 30 ans, pour remplacer d'Arcet à l'Institut en même temps que ses rivaux les Balard, les Péligot, les Frémy et les Cahours.

Citons encore Le Roy, Guéret, Cadet de Gassicourt, Cadet de Vaux, tous les quatre « apothicaires-majors » des hôpitaux et des camps et armées du roi, » tous les quatre très-mêlés au mouvement scientifique de leur époque.

A cette phalange d'élite nous pouvons également rattacher Alexandre Brongniart (1) et J. J. Virey, dont la pharmacie militaire a vu les premiers travaux. Vient ensuite une foule de noms, beaucoup plus modestes il est vrai, mais encore fort imposants : les pharmaciens inspecteurs Bruloy, Fauché, Brault ; le naturaliste Chaumeton ; Alyon, le professeur d'histoire naturelle des enfants du duc d'Orléans ; Féée, professeur de botanique à la Faculté de médecine de Strasbourg ; Roussel, Guyton, Novario, Bertrand, Jacob, Dieu, Tripier, professeurs éminents de nos hôpitaux de perfectionnement....

**Voilà pour le passé.**

(1) Membre de l'Institut mort en 1847. Ce fut comme modeste pharmacien de l'Armée des Pyrénées qu'il commença les travaux qui, plus tard, devaient illustrer son nom. (Dr. QUATREFAGES, *Souvenirs d'un naturaliste*, t. II, p. 146.)

Actuellement la pharmacie militaire est réglementée par le décret organique du 23 mars 1852.

Elle possède la même constitution hiérarchique que la médecine et jouit des mêmes prérogatives (1). Elle compte 159 membres (2). Elle se recrute, comme les grandes écoles du Gouvernement, par voie de concours parmi les jeunes gens de 17 à 21 ans, pourvus du diplôme de bachelier ès-sciences complet. Tous les pharmaciens militaires sont pharmaciens de première classe, pour obtenir ce titre, il faut, indépendamment du diplôme de bachelier et de trois années de stage professionnel, suivre pendant trois ans les cours d'une Ecole supérieure de pharmacie (les anciens élèves de l'école militaire de Strasbourg suivaient en même temps les cours de la Faculté des sciences) et passer

(1) « Les deux sections du nouveau corps de santé, bien que distinctes, doivent recevoir la même constitution hiérarchique et participer aux mêmes avantages de toute nature. » (*Extrait du rapport de la Commission présidée par le maréchal Vaillant. — Journal militaire, 1<sup>er</sup> semestre, 1852, p. 217.*)

(2) « Je me bornerai donc à exposer à Votre Majesté que les deux fractions d'un même corps, issues d'une même origine, me paraissant devoir arriver au même but, j'ai strictement appliqué aux pharmaciens, et en égard à leur effectif total, la proportion numérique établie entre les divers grades des médecins militaires. » (*Rapport du maréchal Vaillant. — Journal militaire, 1<sup>er</sup> semestre, 1859, p. 172.*)

avec succès cinq examens semestriels et trois examens de fin d'études. L'autorité militaire exige, en outre, de ses pharmaciens, des connaissances spéciales (comptabilité pharmaceutique, chimie appliquée à l'hygiène et aux expertises dans l'armée, etc.) qu'ils perfectionnent pendant leur année de stage à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce.

Nous voici naturellement amené à parler du rôle actuel de la pharmacie militaire et à montrer comment ce service, *loin d'être une simple annexe du service médical de nos hôpitaux*, se rattache encore au service colonial, au service des prisons et pénitenciers militaires, au service des différents corps de troupes (infirmeries régimentaires et vétérinaires) et à l'Administration supérieure de la guerre (services du campement, de l'habillement, des subsistances, etc.). Nous ne le ferons pas, cette question venant d'être traitée par une plume plus autorisée et plus compétente (1); ce serait d'ailleurs outrepasser le but dont nous avons parlé en commençant.

Nous terminons en rappelant, dans une courte notice

(1) ROUCHER, *Du corps des pharmaciens militaires, son rôle dans les établissements hospitaliers, aux armées actives et près de l'administration supérieure de la guerre*, Paris, Baillière, 1873.

bibliographique, les principaux ouvrages de quelques-uns de nos anciens pharmaciens militaires

ALYON (1758-1816), pharmacien en chef au Val-de-Grâce.

*Essai sur les propriétés médicales de l'oxygène.* — Paris, an VI.

*Cours de botanique.* — Paris, an VII.

*Cours de chimie théorique et pratique.* — 2 vol. Paris, 1790.

ANDRÉ, pharmacien major.

*Mémoire sur l'action des acides et du chlore sur la quinine.* — 1835.

ATHÉNAS, pharmacien major.

*Recherches et observations sur la composition de l'eau minérale de Bourbonne-les-Bains.* — 1821.

BAYEN (1725-1798), pharmacien inspecteur, membre de l'Institut, de la Société de médecine, etc.

*Analyses des eaux de Bagnères de Luchon.* — Paris, 1765.

*Essais d'expériences sur les précipités mercuriels dans la vue de découvrir leur nature.* — Paris, 1774.

*Moyen d'analyser les serpentines, porphyres, etc.* — Paris, 1778.

*Recherches chimiques sur l'étain.* — In 8, Paris, 1781.

BERTRAND, pharmacien major, professeur à Strasbourg.

*De l'emploi des gommes-résines dans les médicaments extemporanés et officinaux.* — 1816.

*Observations sur l'écamphre, la racine de chicorée, etc.*

CADET DE GASSICOURT (Louis-Claude) (1731-1800), apothicaire major des Invalides et des armées d'Allemagne, membre de l'ancienne Académie des Sciences et de l'Académie des Curieux de la nature.

*Analyses des eaux de Passy.* — Paris, 1757.

*Expériences et observations chimiques sur le diamant, avec Lavoisier et Macquer.* — Paris, 1772.

CADET DE VAUX, apothicaire major aux Invalides, puis au Val-de-Grâce, l'un des fondateurs du *Journal de Paris*; inventeur d'un procédé encore employé pour le blanchiment des étoffes à la vapeur.

*Avis sur les blés germés.* — Paris, 1782.

*Rapport et expériences sur les soupes économiques.* — Paris, 1801.

*Mémoire sur la gélatine des os.* — Paris, 1802.

*Traité du blanchissage domestique à la vapeur.* — Paris, 1805.

*De l'économie alimentaire du peuple et du soldat, etc.*

CHAUMETON (1775-1819), pharmacien au Val-de-Grâce.

*Essai d'entomologie médicale.* — Strasbourg, 1805.

*Flore médicale.* — Paris, 1814.

FÉE. *Mémoire sur la famille des fougères.*

*Exposition des genres et de la famille des polypodiacées.*

*Flore de Théocrite et des autres bucoliques grecs.* — Paris, 1832.

GUÉRET, pharmacien en chef de l'Armée de la Moselle. — 1794.

*Travaux sur les crucifères.*

LAURENT (1762-1834), pharmacien inspecteur.

*Recherches botaniques, chimiques et pharmaceutiques sur les quinquinas, 1816-1818.*

*Du soufre et de ses combinaisons les plus usitées en médecine.*

*Des proportions chimiques dans la nature inorganique.*

LE ROY, apothicaire major des hôpitaux militaires et des camps et armées du royaume.

*Essai sur le garou.* — Paris, 1767.

LODIBERT (1772-1840), pharmacien en chef des armées, membre de l'Académie de médecine.

*De hygienæ cum chimia connubio.*

*Essai de thymiatechnie médicale.*

MILLON (1812-1867), pharmacien principal.

*Eléments de chimie organique, 2 vol.* — Paris, 1845.

*Annuaire de chimie de 1845-1851.* — 7 vol. in-8.

*Travaux sur le chlore, le mercure, la fermentation alcoolique; études sur les blés, etc.* (Voir : E. MILLON, *Sa vie, ses travaux de chimie et ses études économiques et agricoles sur l'Algérie.* — Paris, Baillière, 1870.)

PARMENTIER (1737-1813), pharmacien inspecteur, membre de l'Institut, etc.

De 1772 à 1792, on a de lui trente-neuf traités se rapportant à des questions d'économie domestique.

*Examen chimique des pommes de terre.* — Paris, 1773.

*Expériences relatives à l'analyse des blés et des farines.* — Paris, 1781.

## 14 LA PHARMACIE MILITAIRE ET SON PASSÉ

*Expériences sur différentes espèces de lait, avec Deyeux,*

Paris, 1781.

*Le parfait boulanger, 1 vol. in-8.*

SÉRULLAS (1774-1831), pharmacien principal, membre de l'Institut, etc.

Voir dans les comptes-rendus de l'Académie des Sciences et dans les Annales de physique et de chimie de 1817 à 1831, ses nombreux mémoires *sur les composés et les dérivés du chlore, du bromé, de l'iode, du cyanogène, du sélénium; sur l'éthérification, etc.*

TRIPIER, pharmacien principal.

*Sur la présence de l'acide oxalique dans les champignons.*

*Des savons d'alcaloïdes.*

*Analyses des eaux d'Hamam-Mezkoutin, d'Hamam-Berda, de Briançon, etc.*

VIREY, pharmacien en chef du Val-de-Grâce, membre de l'Académie de médecine.

*Traité de pharmacie théorique et pratique. — 2 vol.*  
1815.

*Histoire naturelle des médicaments, des aliments et des poisons. — Paris, 1820.*

*Histoire des mœurs et de l'instinct des animaux. — Paris, 1822.*

